

Quelques documents

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFECTURE
D'INDRE-ET-LOIRE

1^{re} DIVISION
1^{er} BUREAU
ASSOCIATIONS
N° 3245


RÉCÉPISSÉ D'UNE DÉCLARATION
relative au contrat d'association
(Loi du 1^{er} juillet 1901)

Le Préfet d'Indre-et-Loire, *commandeur de la Légion d'honneur, I. G. A. M. E.*
Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour
l'exécution de cette loi ;
Vu la déclaration en date du *20 novembre 1962*
parvenue à la Préfecture le *même jour* 1962, par laquelle
Monsieur *BARBIER* *Président*
demeurant à *Tours 84 rue Nationale*
fait connaître qu'une association s'est formée *à Tours*
sous la dénomination *Ligue Touraine-Berry-Orléanaise*
cette association dont le siège est fixé *84 bis rue Nationale, Tours*
ayant pour objet *de représenter et de faire respecter*
les règlements de la Fédération Française
de Judo et Disciplines assimilées dans les
départements suivants: Eure-et-Loire, Loir-et-
Cher, Indre et Loire, Indre, Cher.

Vu la liste des Administrateurs ou Directeurs ;
Vu les statuts joints ;
Donne récépissé de cette déclaration.

Tours, le *21 novembre 1962*

LE PRÉFET, *Inspecteur G. J.*
Pour le Préfet:
Le Chef de la division
de l'Administration et de la Police générale,
[Signature]


Valeur note au verso

Extrait de l'Assemblée Générale Constitutive ●●●

LIGUE DE TOURAINE-BERRY-ORLEANAIS DE JUDO ET DISCIPLINES ASSIMILEES

PROCES-VERBAL d'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE LIGUE SPORTIVE ET DE REUNION

DE COMITE DIRECTEUR DE LIGUE

Sous la présidence de Monsieur Jean LALLEE, délégué de la FEDERATION FRANCAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSIMILEES, se sont réunis, le 30 SEPTEMBRE 1962 à 10 heures, à la Mairie de BLOIS (L. & Ch.), en Assemblée Générale Constitutive de Ligue sportive, les représentants des associations de judo et disciplines assimilées légalement déclarées et membres de la F.F.J.D.A. dont liste ci-dessous :

- A.S. de E.C.P. BOURGES, JUDO-CLUB DE BOURGES, JUDO-CLUB BERRUYER, GROUPE SPORTIF JEAN BOUIN à MENUE S/YEVRE, JUDO-CLUB ST-AMANDOIS, JUDO-CLUB DU BERRY, JUDO-CLUB CHARTRAIN, CENTRE EDUCATION SPORTIVE DE CLOYES, D.A.C. DREUX, JUDO-CLUB ROBERT-LE-ROTEUR, JUDO-CLUB SEMONCRES, JUDO-CLUB TOURAINNE, JUDO-CLUB TOURANGEAU, JUDO-CLUB ELESOIS.

Cette réunion avait pour but la création d'une nouvelle ligue de judo et disciplines assimilées affiliée à la F.F.J.D.A. et calquée sur le district académique de cette région, suite aux récentes instructions du HAUT COMMISSARIAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS.

Après lecture, discussion, et adoption des Statuts de la Ligue (à l'unanimité) il a été procédé dans les formes réglementaires aux élections des membres du Comité Directeur et ont été élus à l'unanimité :

- MM. BARBIER Michel
- CARON
- HERVE Jean-Pierre
- JOLIVET
- JUCHEREAU
- LAMENDIE Henri
- Dr VILLENEUVE

Deux postes de membres du Comité Directeur restent à pourvoir. Le Comité Directeur élu pourra éventuellement coopter ces membres en cours d'année.

Le Comité Directeur s'est ensuite retiré pour procéder aux élections des membres de son bureau.

Ont été élus à l'unanimité moins 1 voix :

- Président : M. BARBIER Michel
- Vice-Président : M. CARON
- Secrétaire Général : M. HERVE Jean-Pierre
- Trésorier : M. LAMENDIE Henri.

Le délégué fédéral indique ensuite à l'Assemblée Générale la composition du bureau de la ligue et remet à M. BARBIER la présidence de cette fin de séance. /./